VAR

SGC AUXONNE
1 RUELLE DES PECHEURS

21130 AUXONNE

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_08-DE

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **26200 - CC PLAINE DIJONNAISE**

N° de la liste : 7714470031

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A AUXONNE, le 03 décembre 2025
PERNET SYLVIE

COMPTABLE

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d 'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	198,69 €	
6542	0,00 €	
Total	**198,69 €**	

A , le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

VAR	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	
2023	R-4-77-1			Décédé et demande renseignement négative	PS1-PERISCOLAIRE	6541	20,58			
2023	R-2-89-1			Décédé et demande renseignement négative	PS1-PERISCOLAIRE	6541	20,58			
2022	R-234-83-1			Décédé et demande renseignement négative	PS1-PERISCOLAIRE	6541	36,48			
2023	R-9-79-1			Décédé et demande renseignement négative	PS1-PERISCOLAIRE	6541	41,16			
2022	R-254-87-1			Décédé et demande renseignement négative	PS1-PERISCOLAIRE	6541	78,89			
							197,69			
2024	R-283-288-1			RAR inférieur seuil poursuite	PS1-PERISCOLAIRE	6541	1,00			
							1,00			
			TOTAL DE LA LISTE				**198,69**			

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_08-DE